



Comité de pilotage Agenda 21 Couzot

Compte-rendu du 21 mai 2014
Mairie de Couze et Saint-Front

Participants

Présents :

- | | |
|----------------------|--------------------------------|
| - Christiane CASSE | - Marie HAMCHART |
| - Kamel DEMBRI | - Hélène MARTIN |
| - Paul DI LUCA | - Jacques RAYNE |
| - Chantal DUMAS | - Christian ROLAND |
| - Jean-Paul ESTEVE | - Jean-Christophe SAINT-MARTIN |
| - Johan FEUILLE | - Martin SLAGHUIS |
| - Marie PICHON-VARIN | - Jean SUTTER |
| - Isabelle GOYET | - Michel TEYSSANDIER |
| - Danièle GUIDERDONI | - Laëtitia VENDRAME |

Excusés :

- Loic ANSELME
- Eric CROATTO
- Serge FAGETTE
- Véronique GAUTHIER
- Philippe MORON

Documents mis à disposition

Joint à ce compte rendu

- Powerpoint « 2014.05.21 – CPA21couzot »
- Document de travail Programme 2 de l'agenda 21 couzot – Axes, objectifs et actions

Ordre du jour

- Vote du précédent comité de pilotage (24.04.2014) ;
- Demande de déplacer le comité de pilotage au troisième jeudi de chaque mois
- Laëtitia VENDRAME fait un rappel chronologique de l'agenda 21 couzot et présente les 4 axes du 2nd programme d'actions
- Trois groupes de travail se répartissent pour travailler sur la liste d'actions du 2nd programme de l'agenda 21 couzot

Compte rendu

Introduction de la séance :

Christian ROLAND introduit la séance et fait voter à l'unanimité le compte rendu du comité de pilotage de l'agenda 21 (A21) en date du 24 avril 2014.

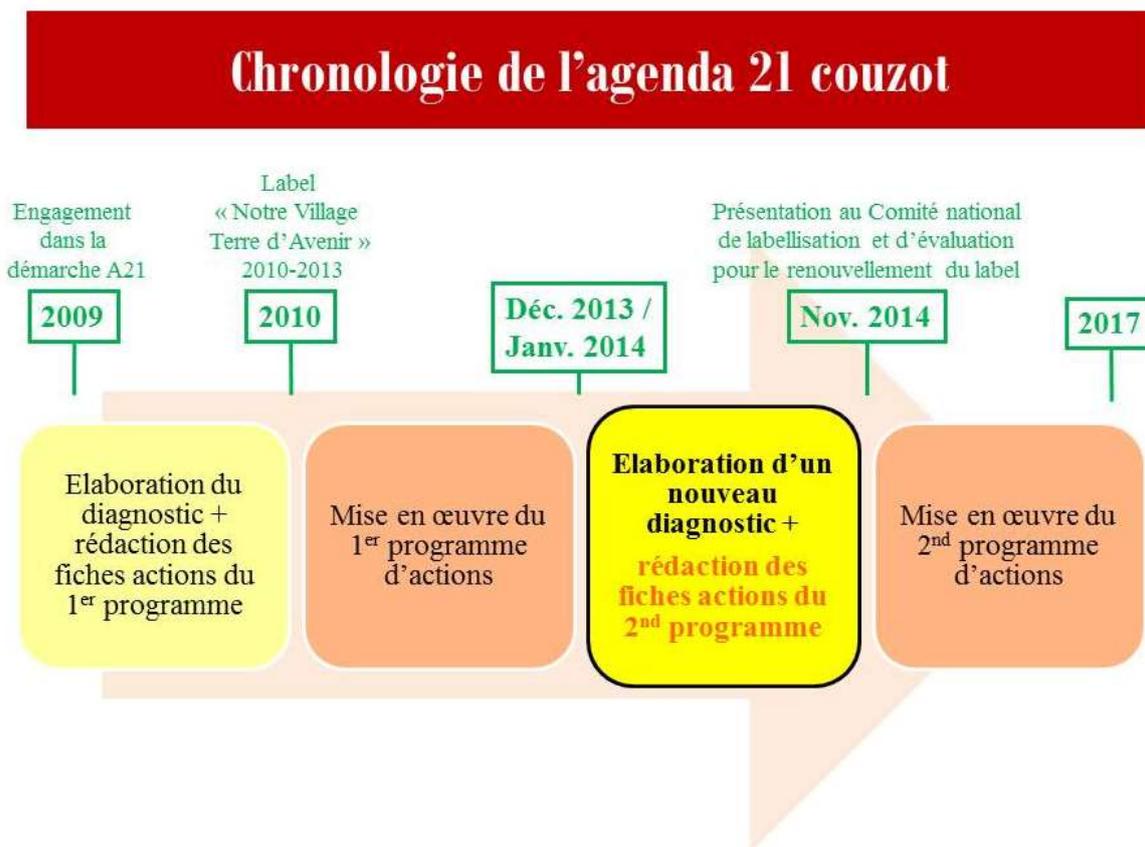
Il informe que Géraldine MARSALET, secrétaire générale des services de la mairie de Couze et Saint Front, ne travaille pas le mercredi après-midi et qu'elle ne peut pas se rendre au

comité de pilotage s'il se rassemble ce jour là. Il demande s'il est possible de fixer le comité de pilotage tous les troisièmes jeudis de chaque mois.

La majorité des personnes présentes au comité de pilotage soulignent qu'ils peuvent davantage se rendre disponibles le mercredi. Il est décidé au final que le comité de pilotage de l'agenda 21 continuera de se rassembler les troisièmes mercredi de chaque mois.

Le rôle du comité de pilotage aujourd'hui :

Laëtitia VENDRAME rappelle la chronologie de l'A21.



L'association Notre Village Terre d'Avenir a réalisé un bilan du 1^{er} programme d'actions de l'A21 couzot. Ce programme allait de 2010 à 2013.

Aujourd'hui, le comité doit définir les actions qu'il souhaite intégrer dans le 2nd programme de l'A21, qui s'appliquera de 2014 à 2017.

Le document distribué « Axes, objectifs et actions » liste une proposition d'actions à inscrire dans ce 2nd programme. Ces actions ont été définies à partir du bilan, précisant les actions réalisées, en cours de réalisation, annulées ou reportées. Ainsi, le document de travail présenté :

- ➔ Reprend les actions qui n'ont pas été réalisées et les actions en cours
- ➔ Propose de nouvelles actions
- ➔ Répartit ces actions dans 4 axes.

L'objectif maintenant est de :

1. Nous mettre d'accord sur les actions à inscrire dans le 2nd programme ;
2. Terminer la rédaction des fiches actions du 2nd programme avant novembre 2014, où ce programme sera présenté au Comité national de labellisation et d'évaluation pour le renouvellement du label « Notre Village Terre d'Avenir ».

Les 4 axes, leurs objectifs et leurs actions :

Programme d'actions 2 – AXES, OBJECTIFS ET ACTIONS

AXE 1 : RENFORCER ET AMELIORER LA QUALITE ET LE NIVEAU DE VIE

- Privilégier les produits locaux, les déplacements doux, le covoiturage, les gestes éco citoyens et une économie durable

AXE 2 : PROTEGER ET VALORISER LES RESSOURCES NATURELLES ET LE PATRIMOINE CULTUREL

- Préserver et valoriser le patrimoine bâti et les paysages
- Développer le tourisme construit sur ces richesses

AXE 3 : ENCOURAGER ET SOUTENIR LA PARTICIPATION ET L'INITIATIVE CITOYENNES

- Sensibiliser et impliquer les enfants de l'école, les habitants, dans des démarches de développement durable
- Favoriser le vivre ensemble

AXE 4 : TRANSVERSALITE AVEC LES DIFFERENTES ECHELLES TERRITORIALES

- Soutenir les actions menées à une échelle élargie

Mail : agenda21couzot@gmail.com – Blog de l'A21 : a21couzot.canalblog.com

Répartition des 3 groupes de travail :

2 choix ont été proposés pour la répartition des groupes de travail :

1. Répartition par pilier du développement durable : économie, social et environnement ;
2. Répartition par axe du 2nd programme d'actions.

Le comité de pilotage a décidé de travailler par axe, c'est-à-dire, un groupe sur le 1^{er} axe, un groupe sur le 2nd axe et un groupe sur le 3^{ème} axe.

Le but est que chaque personne prenne connaissance des actions listées dans son axe, en discute avec son groupe, valide, modifie, supprime les actions ou encore en rajoute des nouvelles, etc.

Ci-dessous, retrouvez les groupes qui se sont constitués :

<u>AXE 1</u> Renforcer et améliorer la qualité et le niveau de vie	<u>AXE 2</u> Protéger et valoriser les ressources naturelles et le patrimoine culturel	<u>AXE 3</u> Encourager et soutenir la participation et l'initiative citoyennes
Johan FEUILLE	Christiane CASSE	Kamel DEMBRI
Isabelle GOYET	Paul DI LUCA	Chantal DUMAS
Hélène MARTIN	Chantal DUMAS	Marie HAMCHART
Martin SLAGHUIS	Jean-Paul ESTEVE	Marie PICHON-VARIN
Laëtitia VENDRAME	Danièle GUIDERDONI	Christian ROLAND
	Jacques RAYNE	
	Jean-Christophe SAINT-MARTIN	
	Jean SUTTER	
	Michel TEYSSANDIER	

L'axe 4 « transversalité avec les différentes échelles territoriales » sera travaillé en commun par les 3 groupes de travail.

Ainsi, les trois groupes de travail ont pu commencer à travailler ensemble sur les actions du 2nd programme de l'A21 couzot.

La séance s'est terminée à 20h00.

Prochain comité de pilotage : le mercredi 18 juin, à 18h30, à l'Etendoir